Gennevilliers (92) : des syndicats dénoncent l’interpellation au lycée d’un élève soupçonné de tirs de mortiers : « Le lycée doit rester un refuge »

09/10/2026 à 14h50



Des syndicats dénoncent l’interpellation, le 7 octobre, d’un élève du lycée Galilée de Gennevilliers soupçonné d’avoir tiré des mortiers d’artifice sur le parvis, rapporte Le Café pédagogique.

Selon les personnels cités, la proviseure a autorisé la consultation des trombinoscopes. Un conseiller principal d’éducation et un assistant d’éducation seraient ensuite allés chercher l’élève en classe pour le conduire auprès des policiers.

La CGT Éduc’action 92, SUD éducation 92 et le SNES-FSU Versailles contestent cette coopération. Les personnels estiment que « le lycée doit rester un refuge » et réclament notamment qu’aucune donnée concernant les élèves ne soit

communiquée sans réquisition judiciaire.

Il s’agit de leurs revendications : l’article ne rapporte aucune décision judiciaire déclarant cette interpellation illégale.

Le Café pédagogique